



FEEBAT RENOPERF - Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI) avec QCM RGE

ENR35

FEEBAT RENOQ_ITI_P

Objectifs

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires,
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Distinguer les pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Public Visé

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier. Français lu, parlé, écrit.

Parcours pédagogique

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'intérieur (ITI)

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les travaux d'ITI

Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti moderne et contemporain

Respecter les exigences réglementaires,

- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

Séquence 4 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti ancien

- Comprendre les problématiques du bâti ancien
- Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien
- Comprendre les principaux points de vigilance en bâti ancien
- Prendre en compte les interfaces et l'ordonnancement spécifiques au bâti ancien
- Définir les limites de prestations

Séquence 5 : Vérification, réception et prise en main par l'usager

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Séquence 6 : Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Savoir mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client
- Argumenter le choix technique et économique d'une ITI
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client

Méthodes mobilisées

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié

Méthodes d'évaluation

QCM de 30 questions : avoir au minimum 24 bonnes réponses pour obtenir son attestation de réussite

Modalités d'accessibilité handicap

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :	Nous consulter
Intra (Par Jour) :	Nous consulter

Effectifs

15 personnes maximum

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale : [REDACTED]

Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

CP : [REDACTED]

Ville : [REDACTED]

Tél. fixe : [REDACTED]

Tél. Port : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Code NAF : [REDACTED]

SIRET : [REDACTED]

Activité principale : [REDACTED]

PARTICIPANT (S)

Sexe : M F Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED] Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Sexe : M F Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED] Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Sexe : M F Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED] Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr

www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire
En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépendances pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....
.....
.....
.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.